

Toulon, le 04 novembre 2020

A l'attention de monsieur le sénateur Joël Guerriau  
vice-président de la commission Des affaires étrangères,  
De la défense et des forces Armées

Monsieur le Sénateur,

Je me permets, au nom de l'association professionnelle nationale militaire (APNM), représentative, dénommée APNM-Marine, de vous contacter. L'objectif est de vous faire part de notre analyse et des projets que nous défendons, qui ont été présentés, le 14 octobre 2020 devant la commission de défense de l'Assemblée Nationale lors de l'audition sur le PLF 2021.

Nous tenons à vous remercier, monsieur le sénateur, pour avoir accepté de nous recevoir l'an dernier en audition. Nous nous tenons cette année à votre disposition pour une nouvelle rencontre avec le Sénat.

Cette année, nos inquiétudes portent tout d'abord sur plan Famille qui ne semble pas convaincre nos militaires. A la demande d'APNM-Marine et des APNM présente au sein de l'UNION –APNM, nous avons mandaté la société Harris Interactive pour la réalisation d'un sondage sur le Plan Famille et en particulier le volet des conditions de logement. Vous le trouverez en pièce jointe. On constate que 68% des militaires sont insatisfaits par l'effectivité des mesures du Plan Famille sur leur quotidien. Par ailleurs, la surcommunication ministérielle autour du plan famille eut égard à l'effectivité des mesures est un sujet d'exaspération pour certains.

Dans le domaine de la condition du militaire, APNM Marine porte deux projets, d'envergure différente mais qui tous deux répondent à un vrai besoin de nos militaires :

Le premier projet pourrait être un quick-Win pour le MINARM et relancerait le plan famille devenu un peu incantatoire dans une dynamique positive. Il s'agit de la mise en place d'un **Compte Épargne Permission Monétisé (CEPM)**. C'est une demande forte de la communauté militaire qui aujourd'hui perd les jours de permissions non prises. Le HCECM dans un rapport de 2018 sur les permissions, signalait que les marins prennent en moyenne 38 jours de permissions par an et renoncent ainsi à 7 jours de permissions par an. C'est d'autant plus difficile à comprendre pour eux qu'un tel dispositif existe pour les civils des armées. Ce point a intéressé la commission de la défense de l'Assemblée. Le CEPM résout ce problème et rétablit l'équité entre ces deux populations qui travaillent ensemble.

Restez connecté !  
[www.apnm-marine.fr](http://www.apnm-marine.fr)

Une question ?  
[contact@apnm-marine.fr](mailto:contact@apnm-marine.fr)



<https://www.facebook.com/APNMMarine/>



[https://twitter.com/APNM\\_Marine/](https://twitter.com/APNM_Marine/)

Nous vous avons présenté, lors de notre dernière audition, le Projet Val de Grâce de logements militaires. Il suit son cours mais sans attention particulière ni aucun soutien du MINARM et de ses services. Les difficultés de logement en région parisienne sont telles pour les militaires des trois armées que ce projet pourrait/devoir être **LE projet phare du plan famille** par ses conséquences directes sur l'amélioration de la condition militaire. C'est le seul et le dernier projet capable de résoudre de façon définitive le problème chronique du logement en région parisienne, des célibataires géographiques comme des familles des militaires. Après la cession par le MINARM du centre de la Pépinière puis de l'îlot Saint Germain, le projet Val de Grâce est la dernière opportunité pour notre ministère de loger dignement dans Paris ses hommes et leurs familles. Nous poursuivons le travail et cherchons à attirer des investisseurs privés dans le cadre d'un partenariat public-privé afin de réduire au maximum le coût pour le Ministère des Armées. Mais sans un soutien politique fort et l'aval du MINARM, ce projet risque fort de finir comme le projet de la pépinière ou le combat à peine mené de l'îlot Saint Germain, au détriment de toute la communauté militaire.

Autre sujet sur lequel APNM-Marine se bat et qui peut paraître à première vue surprenant est la **reconnaissance du PACS par les armées** dans les modalités prévues par la Loi. En effet, les armées ont mis en place, pour le personnel militaire pacsé, un moratoire de deux ans avant l'ouverture des droits aux logements, aux primes... Nos adhérents ont une forte attente pour l'abolition du moratoire sur le Pacs. Sans être la principale origine, cela explique peut-être aussi la difficulté à fidéliser les jeunes. Beaucoup sont pacsés (210000 pacs en France en 2019 contre 230 000 mariages) et ils subissent cette mesure, en décalage avec ce qui est fait dans le monde civil, qu'ils ne comprennent pas. Nous avons demandé, à plusieurs reprises, d'abolir cette règle restrictive à l'encontre de la communauté militaire qui, en 2020 et en plein plan famille, serait presque surréaliste si elle n'était réelle.

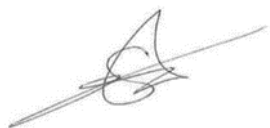
Au vu de ces sujets, la demande d'APNM-Marine d'être associée au pilotage du plan famille semble pleinement justifiée. La vision concrète du terrain et les propositions sans censure hiérarchique que portent les APNM, permettrait de donner plus de sens aux actions entreprises et apporterait des idées de la base pour des mesures faciles à exécuter. APNM-Marine a la conviction que si les mesures du plan familles ont un intérêt et vont dans le bon sens, elles ne suffisent pas. Elles doivent être complétées par des projets forts comme celui du Val de Grâce qui apporte une solution au problème d'hébergement en région parisienne, ou bien encore le CEPM ou le PACS qui effacent des iniquités de traitement. Ces mesures ne répondent cependant pas complètement au malaise actuel au sein des armées lié aux perspectives de carrière et d'évolutions de soldes, sujets qui nécessiteront une réflexion approfondie rapide afin de ne pas faire décrocher le monde militaire du monde civil.

Monsieur le Sénateur, nous vous remercions vivement et espérons avoir appelé votre attention sur les inquiétudes de nos marins pour lesquelles des solutions réalisables existent. Nous restons à votre entière disposition pour vous présenter en détail les projets évoqués dans cette lettre. Nous espérons que vous pourrez les porter au sein du Sénat. Ils ont besoin d'un soutien politique pour aboutir.

Dans l'attente des échanges que nous pourrions initier et partager avec vos équipes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de notre très haute et très respectueuse considération.

*La présidence collégiale d'APNM-Marine :*

QM1 Edwin Saint-Marc



PM Michaël Berben



LV Arnauld Boutroux

